

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	24 septembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	24 septembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 46

Séance du 30 septembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS (39) :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (10) :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Marc FAYADAT, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET
M. Bernard MORAIN, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON
Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Sébastien DORA
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères**

FIN/2024/87

Conseil communautaire du
30 septembre 2024

Objet : Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères

VU la délibération n° FIN/2024/34 du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget annexe Ordures Ménagères,

VU la délibération n° FIN/2024/69 du 8 juillet 2024 relative au vote de la décision modificative n°1,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits inscrits sur ce budget, Il est proposé la décision modificative n°2 :

Section de fonctionnement

Dépenses		Montants
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	800,00
Art 6542	Complément pour créances éteintes (BP 2024 : 5 000 €)	800,00
Chap. 011	Charges à caractère général	-800,00
Art 6238	Frais divers de communication	-800,00
Total dépenses		0,00

Recettes		Montants
Néant		
Total des recettes		0,00

Section d'investissement

Dépenses		Montants
Néant		
Total des dépenses		0,00

Recettes		Montants
Néant		
Total des recettes		0,00

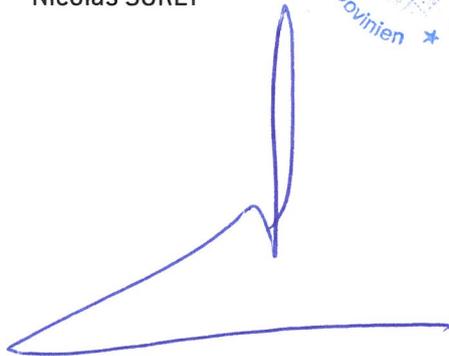
VU la Conférence des Maires et la Commission des Finances du 17 septembre 2024,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,
Pour : 46
Contre : 0
Abstention : 0

-APPROUVE la décision modificative ci-dessus,
-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

